



**Organisation
mondiale de la Santé**

BUREAU RÉGIONAL DE L'**Afrique**

AFR/RC56/23

3 juillet 2006

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante-sixième session

Addis-Abéba, Éthiopie, 28 août – 1^{er} septembre 2006

Point 17 de l'ordre du jour provisoire

SEPTIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ EN 2009

1. La promotion de la santé a pleinement émergé, en tant que discipline, au cours des deux dernières décennies. Pendant cette période, la plupart des pays ont adopté la promotion de la santé comme un moyen pour accroître la participation individuelle et collective à l'action sanitaire. Un rapport reflétant les tout derniers développements concernant la promotion de la santé, en particulier la Charte de Bangkok adoptée récemment par une conférence mondiale, a été soumis à la 117^{ème} session du Conseil exécutif.
2. Le Conseil exécutif a recommandé une résolution sur la « promotion de la santé à l'heure de la mondialisation », pour examen par la Cinquante-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé. Cette résolution invite les pays à accroître les investissements en faveur de la promotion de la santé en tant qu'élément essentiel du développement social et économique. Elle a été examinée par l'Assemblée mondiale de la Santé.
3. Pour faciliter les discussions techniques et l'obtention d'un consensus sur le programme d'action mondial pour la promotion de la santé, l'OMS a organisé jusqu'ici, conjointement avec les partenaires, six conférences mondiales consécutives à Ottawa, Adelaïde, Sundsvall, Djakarta, Mexico et Bangkok. La participation de la Région africaine de l'OMS à ces conférences a été faible jusqu'en 2000, lorsqu'un nombre important de délégués de la Région africaine ont pris part à la Conférence de Mexico.
4. Quelque 700 délégués, dont 70 de la Région africaine de l'OMS, ont pris part à la Conférence mondiale sur la promotion de la santé qui s'est tenue à Bangkok, en août 2005. Ces délégués venaient des secteurs de la santé, de l'éducation, de la justice, des finances, des services sociaux et d'autres secteurs, ainsi que de la société civile et du secteur privé.

5. Au cours de la Conférence de Bangkok, les délégués de la Région, avec les conseils du Bureau régional, ont réussi à obtenir que la prochaine (la septième) Conférence mondiale sur la promotion de la santé, prévue en 2009, se tienne dans la Région africaine.

6. Le Kenya a soumis une demande officielle pour abriter cette conférence. Lors des discussions sur le pays devant abriter la Conférence mondiale sur la recherche en santé, le Kenya (présélectionné pour abriter celle-ci) a plutôt offert d'accueillir la Septième Conférence mondiale sur la promotion de la santé en 2009 (voir le paragraphe 195 du rapport final de la cinquante-cinquième session du Comité régional). La décision sur la question a été renvoyée à la cinquante-sixième session du Comité régional de l'Afrique.

7. Les préparatifs de la conférence sont actuellement en veilleuse, en attendant la confirmation du pays hôte. Après cette confirmation, des visites exploratoires seront effectuées dans le pays proposé pour évaluer les capacités du pays en termes d'installations, d'infrastructures de voyage, d'équipes locales d'organisation et de volonté de contribuer des ressources pour la tenue de la conférence.

8. Le Comité régional est invité à examiner l'offre du Kenya et à décider du pays qui accueillera la Septième Conférence mondiale sur la promotion de la santé en 2009.